

Communiqué de presse

Berne, 17 juin 2026

## **Numérisation des administrations communales : collaboration souhaitée, soutien nécessaire**

**La majorité des communes suisses souhaite appréhender la transformation numérique ensemble, bien que la collaboration représente souvent un défi dans la pratique. Les communes veulent par ailleurs que la Confédération et les cantons fournissent des standards uniformes, un pilotage renforcé et une communication claire. C'est ce que montre l'enquête sur la numérisation dans les communes suisses effectuée chaque année par l'association Ma Commune, l'Association des Communes Suisses (ACS) et la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW).**

639 communes – près d'un tiers des communes suisses – ont répondu de manière complète à l'enquête menée ce printemps. Selon Joachim Tillessen, responsable de l'étude à la FHNW, ce taux de réponse élevé offre une base de données pertinente et témoigne en même temps de l'importance que les communes accordent au thème de la numérisation. Le point fort de l'enquête de cette année, qui a également été soutenue par l'Administration numérique suisse (ANS) dans le cadre du plan d'action pour la formation numérique, a été consacré à la question de la collaboration entre les communes lors de projets de transformation numérique.

Six communes sur dix (62%) souhaitent aborder la transformation numérique ensemble. D'une part, l'échange de savoir-faire et d'expériences est mentionné comme un avantage de la collaboration qui se répercute de manière positive sur la qualité et l'efficacité. D'autre part, des doutes sont aussi formulés quant à la possibilité d'assumer seul la transformation numérique. Plus de la moitié des communes suisses comptent moins de 2000 habitantes et habitants et disposent d'une administration peu étoffée.

### **Collaboration : fossé entre théorie et pratique**

Si le souhait d'une coopération prédomine clairement en théorie, il se heurte à des difficultés en pratique. En matière de coopération effective, les communes se donnent en moyenne la note insuffisante de 3,8 ; un tiers d'entre elles se sont même attribué la note de 3,0 ou moins. La perte d'autodétermination ou de l'autonomie politiquement souhaitée ainsi que des raisons pratiques comme des systèmes informatiques différents sont considérés comme des obstacles à la coopération.

Si une collaboration est envisagée, les communes voisines sont privilégiées sur le plan opérationnel, suivies par les associations et les organisations de communes. Pour les communes, la collaboration avec le canton ou la Confédération ne joue guère de rôle dans le cadre de projets de coopération. Elles souhaitent en revanche des directives

claires de la part de ces niveaux étatiques et un pilotage renforcé. La disponibilité des ressources (en personnel et financières), un leadership ouvert à la transformation numérique ainsi que la coordination avec d'autres acteurs de la numérisation représentent aussi des facteurs clés de succès. L'association Ma Commune et l'Association des Communes Suisses répondent à cet objectif de coordination avec le projet « GemeindeConnect ». Celui-ci vise à développer des services numériques uniformes, afin d'éviter des doublons. « Dans les cantons de Soleure et de Fribourg, nous avons pu récemment achever avec succès les phases pilotes », souligne Claudia Kratochvil, directrice de l'ACS. « Grâce au soutien financier de l'Administration numérique suisse, nous voulons maintenant introduire « GemeindeConnect » dans d'autres cantons.»

### **Pièce d'identité électronique : les communes ont besoin d'information**

Dans un autre volet de l'enquête, les communes ont également été interrogées sur l'e-ID dont l'introduction devrait probablement avoir lieu encore cette année. Les résultats montrent que l'e-ID est en principe perçue par les communes comme un élément important de la cyberadministration. Près de 70% d'entre elles jugent dans le même temps les informations peu claires ou déclarent même disposer de très peu d'informations pour pouvoir évaluer et préparer les changements à venir. A peine 3% qualifient le niveau d'information de clair. Les communes s'attendent à ce que l'e-ID soit prioritairement utilisée pour les démarches administratives classiques où dominent encore aujourd'hui des formulaires, des justificatifs et des attestations, par exemple pour les attestations de domicile. Des applications pour des offres de loisirs ou des bibliothèques, mais aussi pour des domaines comme l'école ou les votations et élections sont attendues pour bien plus tard.

« Les communes reconnaissent l'importance de l'e-ID. Elles sont toutefois dans leur majorité dans une phase d'orientation et ont un besoin élevé d'information en ce qui concerne la mise en œuvre pratique. La communication sur ses avantages devrait être cruciale dans les années à venir pour l'acceptation et la diffusion de l'e-ID », relève Alexander Sollberger, président de l'association Ma Commune.

[Résultat de l'enquête auprès des communes 2026](#)  
[Projet « GemeindeConnect »](#)

#### **Contact :**

Alexander Sollberger, président de l'association Ma Commune, 077 221 66 61

Joachim Tillessen, responsable de l'étude, Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse, 079 631 02 16

Claudia Kratochvil, directrice de l'Association des Communes Suisses, 076 587 45 45